**PUBLICATIONS DANS LE BULLETIN DES GTV**

**RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS**

Le Bulletin des GTV, revue scientifique à Comité de Lecture, est destiné à un lectorat de praticiens vétérinaires essentiellement, et aux personnes s’intéressant à la santé animale et à la qualité des produits d’origine animale. Sa vocation éditoriale est de contribuer à la formation continue et il aborde les aspects pratiques de l’activité vétérinaire en productions animales et chez le cheval de loisir.

**Soumission et devenir des contributions**

**Conditions de soumission**

Peuvent être soumis au Bulletin les types de contributions suivants : articles de synthèse ou publication de résultats originaux, cas et essais cliniques, courtes communications et courriers, communications à des congrès, concernant la médecine vétérinaire et la chirurgie des animaux de rente, à l’exception des animaux de compagnie. Sont aussi considérées les contributions traitant d’une manière générale de l’activité vétérinaire en milieu rural : alimentation et zootechnie, questions liées à l’économie des filières, à la gestion de la clientèle, etc.

Tous les auteurs d’un manuscrit sont censés avoir donné leur accord pour sa soumission et sont co-responsables de son contenu.

**Procédure de suivi**

Un accusé de réception est adressé à l’auteur principal dans les 15 jours qui suivent la soumission.

Après avis du Comité de Rédaction, les contributions, excepté les courriers, sont soumises à au moins deux relecteurs dont les avis sont communiqués à l’auteur principal. La décision de l’éditeur : acceptation, rejet ou demande de modifications, est notifiée à l’auteur principal généralement dans un délai de 4 semaines. Quand une demande de modification(s) est formulée, l’auteur peut soit soumettre à nouveau, dans un délai convenu avec le Rédacteur en Chef, une version modifiée, soit retirer son manuscrit. Dans le cas où l’auteur choisit de ne pas prendre en compte certaines demandes de précisions et/ou modifications son choix devra être argumenté. Si les arguments présentés ne sont pas jugés recevables par la rédaction, l’article concerné ne sera pas publié dans le Bulletin des GTV.

La rédaction se réserve le droit de choisir la rubrique où sera publié l’article et la date de sa parution.

Les contributions acceptées sont soumises à une révision éditoriale et deviennent propriété de la SNGTV par cession de droits d’auteur. Un contrat d’édition établi entre l’auteur principal et la SNGTV définit, entres autres, les modalités de rémunération.

Une version numérisée PDF de la contribution est proposée gracieusement à l’auteur principal. Les demandes de tirés-à-part doivent faire l’objet d’une commande et sont facturées au demandeur en fonction du nombre de pages et d’exemplaires demandés.

**Comment soumettre**

Les contributions doivent être envoyées au rédacteur en chef du Bulletin des GTV par courriel à l’adresse suivante : alexandregirard@sngtv.org

Le texte et les tableaux doivent être enregistrés au format **WORD en .doc, ou .docx**

Les photos doivent être soumises dans des fichiers distincts en format **jpg** ou **tiff,** dans la plus grande dimension possible, en haute résolution (idéalement au format 10 x 15 cm avec une résolution de 300 pixels par pouce). Les photos seront accompagnées d’un fichier texte (Word) précisant les noms des propriétaires des photos qui en acceptent tacitement la publication, et les légendes des photos.

**Style éditorial**

Les pages du manuscrit doivent être numérotées et la hiérarchisation des paragraphes limitée, au maximum, à trois niveaux.

Toutes les abréviations doivent être rédigées « en clair » lors de leur première apparition dans le texte.

Les noms en latin doivent apparaître en italiques dans le texte et dans les références bibliographiques (*Staphylococcus aureus*) et les spécialités pharmaceutiques indiquées par leur principe actif, leur nom déposé suivi du nom de la firme la première fois qu’elles apparaissent dans le texte (éprinomectine, Eprinex ND, Boehringer Ingelheim)).

Dans le texte, les références bibliographiques sont indiquées par un numéro entre parenthèses qui renvoie à la liste des références établie par ordre alphabétique d’auteurs. S’il y a plusieurs références du même premier auteur, l’ordre à respecter est celui de la date de publication.

**Présentation du manuscrit**

Le manuscrit doit comporter un titre court, ainsi que les noms et prénoms des auteurs, éventuellement accompagnés de leurs qualifications ou titres en rapport avec le sujet traité, ainsi que leur appartenance à un organisme ou à une Commission SNGTV, leur adresse professionnelle, postale électronique. Tous les auteurs ayant significativement contribué à la rédaction de l’article sont mentionnés. Des collaborateurs supplémentaires peuvent figurer dans un pavé de remerciements en fin d’article. L’adresse électronique de l’auteur correspondant de l’article (qui peut être l’auteur principal de l’article ou un autre auteur) figure à la suite de la liste des auteurs.

1. Les articles rapportant des résultats scientifiques originaux doivent être structurés de la manière suivante : résumé en français et en anglais, chapô, introduction, matériels et méthodes, résultats, discussion, conclusion, remerciements, bibliographie (une quinzaine de références).

**Calibrage idéal du texte : 15 000 caractères (espaces compris) et 4 à 6 illustrations (photos et figures) ou tableaux.**

1. Les articles qui rapportent des cas cliniques doivent être structurés comme suit : résumé en français et en anglais, chapô, introduction, cas clinique (anamnèse et recueil des commémoratifs, examen clinique, examens complémentaires, diagnostic, traitement, suivi et pronostic), discussion, conclusion, bibliographie (une quinzaine de références)

**Calibrage idéal du texte : 15 000 caractères et 4 à 6 illustrations (photos et figures) ou tableaux**.

1. Les articles de synthèses et les revues bibliographiques : résumé en français et en anglais, chapô, introduction, n paragraphes (trois niveaux d’intertitre maximum), conclusion, bibliographie (une quinzaine de références).

**Calibrage idéal du texte : 20 000 caractères et 4 à 6 illustrations (photos et figures) ou tableaux.**

Les articles à paraître dans un numéro hors série sont rédigés sur le modèle proposé pour les articles de synthèse.

Pour les autres contributions, telles que les courtes communications, les comptes rendus de cas cliniques, la présentation de travaux préliminaires, le résumé et les sous-titres de paragraphes peuvent être omis.

**Résumé.** Limiter le résumé à **800 caractères maximum**, en résumant l’essentiel du contenu de l’article sans donner de manière extensive des détails expérimentaux. Eviter les abréviations et les références. Terminer en résumant la principale conclusion. Le résumé doit être suffisamment complet, explicite et informatif pour être compris sans référence au texte. Une annonce détaillée de la structure de l’article ne constitue pas un résumé.

Dans la mesure du possible un résumé en anglais sera également rédigé.

**Chapô.** En expliquant brièvement l’intérêt du sujet, il doit inciter à la lecture de l’article. **200 caractères maximum**.

**Mots clés.** L’auteur peut, s’il le souhaite, proposer 5 à 6 mots clés pour faciliter la recherche de leur article sur le site Internet de la SNGTV.

**Introduction.** L’introduction doit donner les informations qui permettent au lecteur de comprendre et d’évaluer l’originalité et la qualité des résultats présentés dans l’étude par rapport aux travaux antérieurs sur le même sujet. Elle doit fournir les hypothèses et ou le raisonnement qui justifient l’étude présentée.

Les grandes articulations de l’article peuvent être présentées en fin d’introduction.

**Tableaux et illustrations.** Toute illustration doit être accompagnée d’une légende. Les légendes des tableaux et figures doivent clairement préciser les données présentées sans avoir à se référer au texte. Les numéros des tableaux, des figures et des photos doivent correspondre à leur ordre d’apparition dans le texte.

Les figures et les photographies (fournies en JPEG ou en tiff) doivent avoir une taille minimum de 8 cm de largeur et les photos avoir une résolution minimale de 300 dpi pour une taille de10 cm x 15 cm.

Les tableaux, les illustrations sont fournies dans des fichiers séparés au format JPEG ou Tiff. Le titre, les légendes et la source de chaque illustration sont fournies à la fin du texte de l’article, après la bibliographie. Tous les tableaux, figures ou photos sont appelés dans le texte entre parenthèses, numérotés dans leur ordre d’apparition.

**Remerciements.** Les sources de financement, les structures et les personnes ayant fourni une aide pour la réalisation du travail présenté peuvent être indiquées en remerciements

**Bibliographie.** Il est recommandé de limiter la bibliographie à 15 références, en privilégiant les plus pertinentes et les plus récentes, accessibles aux lecteurs. Dans certains cas, il est possible de limiter leur nombre en ne citant que les références essentielles aux lecteurs praticiens, sous l’intitulé « Pour en savoir plus ».

La liste est établie par ordre alphabétique d’auteurs, ou du titre lorsque la publication est anonyme, puis dans l’ordre anti-chronologique pour un même premier auteur ; pour une publication, le nombre d’auteurs cités est limité à trois.

Chaque référence doit être précédée d'un numéro d'ordre qui permet le renvoi d'une citation dans le texte à la référence elle-même. Ainsi, tous les articles ou ouvrages cités devront apparaître dans le texte par un numéro entre parenthèses correspondant à leur classement alphabétique dans la liste des références.

Les noms abrégés des revues doivent être conformes à *Biosis Serial Sources (*BIOSIS, Philadelphia, Pa., 2005)

Les auteurs utilisant un logiciel de gestion bibliographique tel que Zotero pourront choisir le format de mise en forme :

* [Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires (French)](https://www.zotero.org/styles?q=GTV)

pour importer rapidement leurs références dans un format proche de celui proposé ci-dessous (seules les ponctuations entre année, volume et pages diffèrent par rapport au format Bulletin des GTV). La rédaction pourra alors se charger de ces ajustements minimes de la ponctuation.

Les règles de présentation des références bibliographiques sont les suivantes :

1. **Articles extraits de périodiques**

Doivent apparaître les éléments suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| L' (es) auteur(s) | EN MAJUSCULES avec Prénom(s) réduit aux initiales |
| Le titre de l'article | Complet et dans la langue originale,  ou dans la langue de traduction pour un article traduit |
| *Le titre du périodique* | *Nom complet ou abréviation officiellement reconnue en italique* |
| L'année | 1989 |
| Le volume ou tome | *(mention obligatoire)* |
| Le numéro du fascicule | le numéro du fascicule est facultatif, sauf s'il n'y a pas de précision de volume ou de tome. |
| Les pages | Noter la première et la dernière page de l'article : 114-125 |

***Exemples***

1 - DE RYCKE J. Les colibacilles producteurs de cytotoxines : importance en

médecine vétérinaire et en santé animale. *Annales de Recherches Vétérinaires*.

1991;22:105-126

4 - TYLER JW, SPEARS H, NELSON R. Antigenic homology of endotoxin with

a coliform mastitis vaccine strain Escherichia coli 0111B4 (JJ). *Journal of Dairy*

*Science*. 1992;75:1821-1825.

35 - MURRAY MJ. Suppression of gastric acidity in horses. *J. Amer. Vet. Med. Assoc.* 1997;211(1):37-40

**2- Ouvrages, ou articles extraits d’ouvrages**

Doivent apparaître les éléments suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| L' (es) auteur(s) | EN MAJUSCULES avec Prénom(s) réduit(s) aux initiales |
| Le titre | Complet |
| Le numéro de l'édition | A mentionner toujours après le titre |
| Le lieu de l'édition | Paris |
| L'éditeur commercial | Expansion Scientifique Française |
| L'année d'édition | 1979 |
| Le nombre de volumes ou tomes  Ainsi que le nombre de pages | vol 1 :232 pages. |

Tous ces éléments se trouvent en général sur la page de garde de l'ouvrage ou sur les fiches du catalogue

***Exemples***

2 - BOULLARD B. Plantes médicinales du monde. Réalités et croyances. Paris. Editions Estem. 2001:224pages.

3 - CABARET J. 167 plantes pour soigner les animaux. Phytothérapie vétérinaire. Maisons-Alfort, Ed. du Point Vétérinaire. 1986:230pages.

20 - MAROTEL G. Parasitologie vétérinaire. Paris, Ed. Baillière et fils. 1948:148 pages.

***Remarques***

\* Si vous citez un passage de l'ouvrage, notez la **première** et la **dernière** page du passage cité :

CHAPPUIS P, FAVIER A. Les oligo-éléments en nutrition et thérapeutique. Paris, Editions Médicales Internationales. 1995:58-69

\* Si vous citez un passage dans un ouvrage collectif, citez le nom de l'auteur du passage suivi du titre de cet extrait et de la référence complète de l'ouvrage, ainsi que la première page et la dernière page du passage cité.

3 - ZIMMEL D. Management of pain and deshydration in horses. In: Robinson N, ed. Current therapy in Equine Practice. 5 vol. Philadelphia, Saunders ed. 2003:115-120.

4 - HETZEL BS, WELBY MC. Iodine. In: O’DELL and SUNDE. Handbook of nutritionnal essential mineral elements. New-York, Marcel DECKER ed. 1997 :557-582.

**3- Les thèses**

Doivent apparaître les éléments suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| L' (es) auteur(s) | EN MAJUSCULES avec Prénom(s) réduit(s) aux initiales |
| Le titre | Complet |
| La discipline | Vétérinaire, Médecine, … |
| Le lieu de soutenance | Strasbourg |
| L'année de soutenance | 1974 |
| Le numéro de la thèse  Et le nombre de pages | 211 :120 pages |

***Exemple***

GROSJEAN D. Flux du zinc lors de l’alimentation des ruminants : conséquences de ses variations. Thèse de doctorat vétérinaire, Maisons-Alfort, 1997 ;211 :120p.

**4- Les congrès**

Doivent apparaître tout ou une partie des éléments suivants : le nom du congrès, son numéro, la date, le lieu, éventuellement le titre du congrès.

Si vous citez une communication, la référence sera alors au nom de l'auteur  
    
***Exemple***

3- ROY MA, DOUCET MY, VRINS A. Incidence of gastric ulcers in Standardbred horses at different levels of training over a period of 7 months. American College of Veterinary Internal Medicine Annual Meeting, 2003, Charlotte, NC.

16- DOUCET MY, VRINS A, DIONNE R et al. Prevalence and incidence of gastric ulcers in Standardbred racehorses: a study of risk factors. 10th International Society for Veterinary Epidemiology and Economics, 2003, Santiago Chile.

17- MERRIT AM. The equine stomach: a personal perspective (1963-2003). 49th Annual Convention of the American Association of Equine Practitioners, 2003, New Orleans, Louisiana.

***Remarques***

\* Si le congrès a été publié dans un périodique, on donne la référence de celui-ci :

\* Si le congrès n'a pas de titre mais a été organisé par une société ou une association, la référence doit être faite au nom de la société ou association :

INRA – Journée du Département ESR : La réforme de la politique agricole commune de juin 2003 ; Paris, 10 décembre 2003

**5- Les publications officielles**

***Exemples***

1) Règlement (CE) N° 1254/1999 du Conseil du 17 mai 1999 portant organisation commune des marchés dans le secteur de la viande bovine.

2) Règlement (CE) N° 1782/2003 du Conseil du 20 septembre 2003, établissant les règles communes pour les régimes de soutien direct dans le cadre de la Politique Agricole Commune.